



# Le Dico de L'ACAPS



## Allocations familiales :



### C'est quoi ?

Somme d'argent versée mensuellement aux salariés et fonctionnaires ayant un ou plusieurs enfants à charge.



NB : Les retraités ayant un ou plusieurs enfants à charge bénéficient eux aussi des allocations familiales.



### Les conditions pour en bénéficier ?



Condition N°1 : Cotiser un certain nombre de jours bien déterminé.



Condition N°2 : Les enfants ne doivent pas dépasser un certain nombre ni un certain âge.



Aucune limite d'âge n'est fixée pour l'enfant en situation d'handicap qui n'a aucun revenu stable.